



URGENT Erreur sur le nom de famille - rétention de permis

Par **milou2410**, le **07/06/2010** à **12:15**

Bonjour,

Suite à un contrôle routier par la gendarmerie il y a 15 jours, mon ami s'est fait suspendre son permis pour 4 mois.

Cependant, hier soir, la gendarmerie nous a contactés, car ils ont constaté une faute d'orthographe sur son nom de famille, ils ont mis 2 "s" au lieu d'un, et ils voulaient savoir l'orthographe exacte (un seul "s", preuve à l'appui la carte d'identité)

Est-ce que cela peut entraîner une annulation de la procédure suite à un vice de procédure ??

Merci d'avance

Par **razor2**, le **07/06/2010** à **15:47**

Bonjour, non, aucunement.